



Le Rajfire est un collectif féministe d'action et de solidarité avec les femmes migrantes et exilées.

L'engagement de notre association se situe au carrefour de deux problématiques, celles des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes d'une part, celle des droits des personnes étrangères, migrantes ou exilées, et de l'intégration, d'autre part.

Nous agissons sur ces deux terrains depuis 1998, à la fois par une action très concrète d'information, d'accueil et d'accompagnement des femmes, et par une action dans l'espace public pour faire avancer la cause des droits des femmes, incluant donc les femmes étrangères ou immigrées, la lutte contre les violences faites aux femmes, le respect des droits humains fondamentaux sans discrimination.

Situées dans le 12ème arrondissement de Paris et actives dans la Maison des femmes, espace inter-associatif féministe, nous sommes engagées dans de nombreuses dynamiques solidaires et revendicatives à l'échelle de la Ville de Paris.

**RAJFIRE c/o Maison des femmes de Paris, 163 rue de Charenton 75012 Paris**

Un collectif féministe d'action et de solidarité avec les femmes migrantes et exilées

Permanences d'accueil et d'information  
mardi de 16h30 à 20h sans rendez vous  
Tel 01 44 75 51 27  
mail : [rajfire@wanadoo.fr](mailto:rajfire@wanadoo.fr)  
site : <http://rajfire.free.fr>

# RAJFIRE Rapport d'activités pour l'année 2015

**Notre action comporte plusieurs volets :**

- **l'accueil, l'information, l'accompagnement des femmes qui s'adressent à notre permanence**, afin de mettre en œuvre des solidarités et de favoriser leur accès aux droits et leur intégration.
- **des actions publiques et collectives d'interpellation des institutions, de sensibilisation, de plaidoyer**, en partenariat ou en réseau avec d'autres associations, pour défendre et promouvoir les droits des femmes, l'égalité, la solidarité, la citoyenneté, la lutte contre les violences faites aux femmes.
- **une activité de formation et d'information**, en organisant ou coorganisant des débats, en échangeant avec des militantes associatives, des travailleurs-ses sociales, des chercheuses ou des étudiantes
- une grande part de notre action se déroule à la **Maison des femmes de Paris**, espace d'initiatives et de solidarités féministes interassociatif.

## UN ESPACE D'ACCUEIL, D'INFORMATION, DE SOLIDARITE

Notre permanence a lieu de façon hebdomadaire (avec une interruption de mi juillet à fin août et pendant les fêtes de fin d'année) et offre un accueil sans rendez vous pour toute femme qui cherche des informations et un soutien. Les militantes sont toutes des bénévoles, mais se joint à nous une fois par mois environ une avocate rémunérée pour son activité. Tous les services que nous offrons sont totalement gratuits. Notre permanence a aussi comme caractéristique de favoriser les échanges et les solidarités entre les femmes présentes. Aussi l'accueil est il à la fois collectif et individualisé, et le plus possible convivial.

### Accueil et information

Au cours de l'année 2015 (du 6 janvier au 10 novembre avec une interruption entre mi-juillet et fin août) comme le montre le tableau 1 page suivante, **139 femmes ont été reçues au titre du 1er accueil** dans notre permanence. La majorité d'entre elles vient d'Afrique subsaharienne, puis du Maghreb ; les femmes ayant la nationalité d'un pays d'Asie, d'Amérique du Sud et d'Europe de l'est dont l'ex-URSS sont présentes aussi mais moins nombreuses.

Bien entendu une proportion importante de ces femmes est reçue à plusieurs reprises et des rendez vous sont aussi fixés en dehors des permanences ; certaines avec qui des démarches sont engagées sur une longue durée sont reçues à de très nombreuses reprises, **ce qui fait environ 560 visites et rendez vous durant l'année.**

Ces femmes connaissent la permanence par le bouche à oreille, par le site internet, et un certain nombre sont orientées vers nous par des services sociaux (assistantes sociales, éducateurs, missions locales...) et d'autres associations. Ces femmes habitent à Paris, mais aussi dans les autres départements de la région parisienne.

Nous répondons en outre à des demandes d'information faites par téléphone ou courrier électronique qui proviennent de Paris, de la région parisienne, mais aussi de toute la France et même de l'étranger. Lorsque ce sont des personnes vivant dans des lieux éloignés, nous recherchons des organismes ou associations susceptibles de leur apporter un soutien à proximité de chez elles.

Les premiers contacts permettent de faire le point avec la femme concernée sur sa situation, qui est souvent complexe, avec une combinaison de plusieurs problèmes. Et beaucoup de femmes qui s'adressent à notre permanence sont confrontées à des situations de violences (familiales et conjugales notamment) et à des situations de grande précarité, notamment sans solution pour ce

qui concerne leur logement ou leur hébergement. Comme le montre le tableau page suivante les demandes d'informations et de soutien portent sur le droit du séjour des étrangers en France, le droit d'asile, les droits des femmes (notamment face à des violences et dans la famille), et d'autres questions sociales et juridiques.

Lorsque cela est possible, nous entreprenons avec la personne concernée des démarches (constitutions de dossiers, courriers, prises de rendez vous et contacts avec les administrations, recours devant les tribunaux...). Ces démarches sont souvent très longues (plusieurs mois, voire plusieurs années) et nécessitent un suivi rigoureux, de nombreux courriers, coups de téléphone, la connaissance des dispositifs et des procédures. Si besoin est, des militantes accompagnent les femmes sur le terrain quand la présence d'une tierce personne est utile, par exemple dans les services des étrangers des préfectures. Nous assistons aux audiences de la Cour nationale du droit d'asile ou des Tribunaux administratifs.

Le nombre des femmes avec qui des démarches sont accomplies (voir tableau 3) est inférieur au nombre des femmes reçues lors du premier accueil : en effet dans certains cas les femmes ont seulement besoin d'une information ou d'une orientation ; dans d'autres cas aucune démarche n'est possible à court terme. Nous donnons alors des explications sur ce qu'il sera possible de faire éventuellement plus tard.

Maître Jessica Chevalier, avocate au barreau de Paris, poursuit son activité avec notre association pour une consultation juridique régulière dans les domaines tel que droit de la famille (questions liées au divorce par exemple), droit des étrangers, droit pénal (dépôt de plainte, procédure pénale...). Elle conseille les militantes et les femmes concernées dans les démarches complexes, notamment les procédures auprès des tribunaux.

Enfin si nécessaire nous orientons les personnes vers des associations et services publics avec qui nous avons noué des relations et avec qui le cas échéant nous nous efforçons de mettre en place un suivi commun et coordonné : associations spécialisées engagées dans l'action avec les femmes victimes de violences (associations membres de la Fédération nationale solidarité femmes), de prostitution (Mouvement du Nid, Amicale du Nid), ou encore dans le domaine du droit au logement (DAL...), de la santé (COMEDE...), services publics (CCAS, points d'accès aux droits, missions locales...), Centres d'information pour les droits des femmes, associations humanitaires ou caritatives, associations de proximité, organismes de formation...

Pour ce faire, nous développons et mettons à jour régulièrement notre documentation (lois et circulaires, informations pratiques, adresses d'associations...).

Nous faisons appel aussi à toutes les ressources de la Maison des femmes de Paris : permanences juridiques, groupes de parole, ateliers de conversation en langue française, et proposons aux femmes les activités qui s'y déroulent en journée (projection de films, repas solidaires...) ou en soirée (soirées débats...)

Cependant vis à vis de certains problèmes comme celui de l'hébergement nous sommes très souvent démunies car les dispositifs d'hébergement, y compris d'urgence, pour des femmes à la rue ou victimes de violences et pour des demandeuses d'asile manquent de place.

## 2- Motifs de la 1ère visite (6 janvier - 10 novembre 2015)

Asile (information en vue demande d'asile, accompagnement durant procédure, que faire après un refus...)	38
OQTF et aide au retour	6
TS VPF (liens familiaux en France, admission exceptionnelle, circulaire 2012)	23
TS soins ou accompagnement enfant malade	9
TS salariés et questions relatives à emploi	16
Autres	3
Renouvellement CST, carte de résident	5
Violences conjugales ou familiales	15
Renseignements en vue admission au séjour	21
Non renseigné	3
<b>TOTAL</b>	<b>139</b>

## Orientation, accompagnement, soutien dans les démarches

### 1- Premiers accueils (6 janvier-10 novembre 2015)

<b>AFRIQUE DU NORD</b>	
Algérie	23
Libye	3
Maroc	10
Mauritanie	2
Tunisie	3
<b>AFRIQUE SUBSAHARIENNE</b>	
Bénin	1
Cameroun	8
Cap Vert	2
Congo (Rep.)	1
Congo (RDC)	16
Cote d'Ivoire	14
Guinée	5
Kenya	1
Mali	10
Madagascar	1
Comores	2
Rwanda	1
Sénégal	10
Sierra Leone	1
Tchad	1
Togo	1
Nigeria	4
<b>ASIE</b>	
Afghanistan	2
Bangladesh	1
Chine	2
Vietnam	1
<b>AMERIQUES</b>	
Brazil	3
Nicaragua	1
Pérou	2
<b>EUROPE</b>	
Moldavie	1
Russe	3
Ukraine	3
<b>TOTAL</b>	<b>139</b>

### 3- Démarches accomplies (6 janvier-10 novembre 2015)

Recours OQTF ou refus de séjour	5
Logement, traduction, droits sociaux, protection sociale, droit de la famille, regroupement familial...	14
Demande admission au séjour	15
Renouvellement de titre de séjour ou carte de résident	7
Autres démarches (pénal, prud'hommes...)	3
<b>Total</b>	<b>57</b>

# SOLIDARITÉS FÉMINISTES AVEC LES EXILÉES!



Marche mondiale des femmes Paris 20 juin

## COLLECTIF FÉMINISTE DE SOLIDARITÉ AVEC LES EXILÉES.

Dans la situation nouvelle créée par l'arrivée de nombreux exilé-e-s à travers la Méditerranée, l'existence de campements de fortune, et notre conscience de l'extrême précarité et vulnérabilité des femmes dans ce contexte, une réunion a eu lieu le 9 septembre 2015, à la suite de laquelle un texte d'appel de solidarité a été lancé et signé par de nombreuses associations, et un collectif constitué, dont le Rajfire est évidemment partie prenante.

Le Rajfire s'est inscrit aussi dans la plateforme pour l'accueil des réfugiés organisée par la Mairie de Paris

Ce collectif a rencontré des femmes exilées, les a invitées à la Maison des femmes de Paris, a appuyé les demandes d'hébergement, et commence à accompagner certaines dans leur demande d'asile. Nous avons aussi participé à des manifesta-

tions et rassemblements dans la rue pour appuyer la revendication d'un accueil digne pour toutes ces personnes.

Actuellement nous préparons des demandes d'entrevues auprès des pouvoirs publics.

- 20 juin : participation à l'accueil de la Caravane de la Marche mondiale des femmes, prise de contact avec une association de femmes syriennes
- 9 septembre : Participation à la 1ère Réunion féministe de solidarité avec les exilé-e-s (réunions suivantes 21 septembre, 6 octobre, 12 octobre, 3 novembre, 12 novembre)
- 25 septembre : repas et rencontre avec des femmes exilées à la Maison des femmes
- 7 octobre : intervention dans la réunion publique d'Osez le féminisme « Femmes exilées : les féministes se mobilisent », Maison des associations du 14ème arrondissement
- 8 octobre : participation à la réunion de la plateforme pour l'accueil des réfugiés organisée par la Mairie de Paris
- 14 octobre : participation à une réunion avec des femmes exilées sur le droit d'asile
- 18 octobre : participation au rassemblement féministe de solidarité avec les femmes exilées
- 30 octobre : participation à la rencontre avec des femmes exilées syriennes à la Maison des femmes de Paris
- 11 décembre : intervention à la Mairie de la Courneuve (rencontres débats organisées par la Chargée de mission aux droits des femmes) sur les femmes exilées.

Le Rajfire est membre de plusieurs réseaux ou organisations interassociatives qui permettent de mutualiser nos compétences et d'organiser des initiatives féministes unitaires : le CNDF (Collectif national pour les droits des femmes), la CLEF (Coordination française pour le Lobby européen des femmes), le Collectif Abolition 2012 (contre le système prostitutionnel). Nous participons donc aux réunions, actions, manifestations organisés par ces mouvements féministes et pour les droits des femmes.

## ACTION INTERASSOCIATIVE POUR LES DROITS DES FEMMES MIGRANTES ET EXILÉES

### ADFEM (Action et droits des femmes exilées et migrantes)

Le Rajfire est membre fondateur du réseau ADFEM qui regroupe plusieurs associations pour les droits des immigré-e-s et travaille sur le droit d'asile pour les femmes persécutées et contre les violences vis à vis des femmes étrangères vivant en France.

**La question de l'asile** a été un champ d'action important au cours de cette année 2015, avec les débats sur le projet de loi asile (prises de positions, interpellation). Ce projet de loi, dans une rédaction nouvelle, été adopté le 29 juillet 2015. Il modifie en profondeur le dispositif de l'asile, et intègre enfin explicitement la reconnaissance des persécutions liées au genre. Début novembre, les dispositions entrent en oeuvre : nous faisons donc un travail d'information et d'échange d'informations à ce propos, car, en raison aussi de la croissance du nombre des demandeurs-ses d'asile de nombreux dysfonctionnement apparaissent notamment au niveau des centres de pré-accueil.

L'année 2015 a aussi été la poursuite des débats sur **une nouvelle loi en matière d'immigration**. A ce jour, elle n'est pas encore adoptée et entre l'assemblée et les commissions des lois elle a connu de nombreuses évolutions. ADFEM a soutenu la proposition d'amendements visant à mieux garantir les droits des femmes étrangères.

C'est une affaire à suivre, car en outre ce projet de loi n'intègre aucun des éléments sur l'intégration et l'accès aux droits qui avaient été formulés l'année dernière par le groupe de travail au ministère des droits des femmes auquel nous avons activement participé...

## RÉUNIONS-DÉBATS, FORMATION, INTERVENTIONS, RENCONTRES...



Forum des associations du 12ème arr.



Débat Droit à la santé pour TOUTES

11 février : participation à la réunion d'information sur le projet de loi immigration organisée par le Gisti et d'autres associations (Bourse du travail)

22 février : formation organisée par le Gisti sur « la situation juridique des personnes étrangères: entrée et séjour » (Michelle Salord Lopez)

Janvier - février : accueil d'une étudiante Lara Haeck (Paris 7) pour une recherche sur « la mémoire à travers le chemin de l'exil »

mars : Diane Koch, étudiante en formation d'assistante sociale, pour son mémoire sur l'organisation et l'accès aux droits des « salariées du particulier employeur »

5 mars : intervention dans le Master pro de Paris 7 « Migrations et relations interethniques »

17 avril : Anaïs Coignac, journaliste, reportage pour le magazine Causeuse, sur les lesbiennes demandeuses d'asile

12 avril : Victoria Masson, reportage sur les femmes qui ont souffert de violences sexuelles et qui ont fui leur pays

12 mai : Samia Gasmi et Lucile Durand, assistantes sociales au CHRS Buzenval

18-19 mai 2015 : formation organisée par Info Migrants sur le droit des étrangers «Entrée et séjour des étrangers» (Raphaëlle Estorc)

28 mai : intervention au « Café partagé » de l'association Macadam dans le quartier de la Goutte d'Or sur les femmes exilées (18ème arrondissement)

1er - 2 juin : formation au Collectif féministe contre le viol sur l'accueil des femmes victimes de viols et autres violences et le recueil de leur récit (Claudie Lesselier)

10 juin : réunion à l'appel du CNDF des associations actives contre les violences faites aux femmes.

Organisation du travail en vue de la publication d'une brochure collective pour novembre 2015.

25 juin : Heger Barkati, Ensemble Communications Participatives : étude sur les citoyens actifs et l'engagement dans l'action contre les discriminations notamment dans le 12ème arrondissement de Paris.

18 et 19 juin 2015 : intervention au colloque de l'association d'Aide aux Victimes d'infractions pénales de Seine-et-Marne, consacré aux « Victimes d'ici et d'ailleurs » à Noisiel

27 juin : participation à l'atelier sur la formation et l'emploi des femmes migrantes organisé par le réseau "Egalité femmes migrantes" (Maison des femmes de Paris)

29 septembre : Caroline Flepp, journaliste à 50/50 Magazine

2 octobre : Hanitra Razafindrabe, étudiante Paris 7, thèse de sociologie sur « les actions et politiques de lutte contre les violences faites aux femmes en France et en Espagne »

5 octobre : Bénédicte de Monvallon, journaliste au Journal des femmes

27 octobre : entretien avec Milika Jankulovic, étudiante EHESS, sur les femmes migrantes ou exilées en provenance des Balkans

2 novembre : Dieynaba Saou, étudiante assistante sociale, pour son mémoire sur les acteurs de l'intégration des femmes immigrées

28 novembre : Laëtitia Moller, sera accueillie pendant les permanences pour réaliser des témoignages et portraits de femmes ayant migré seules

### Avec la Maison des femmes de Paris

Cycle de réunions débats sur les femmes et la santé à la Maison des femmes (MDF, Rajfire, FMD)

16 avril : «Droit à l'avortement : où en sommes nous en France et dans le monde ?»

28 mai : « droit à la santé pour TOUTES »

28 septembre : « Les femmes et la psychiatrie »

8 décembre : « Mères et précaires »

3 juillet : intervention dans l'atelier débat juridique de la MDF sur « Droits des femmes étrangères face aux violences »

12 septembre : participation au forum des associations du 12ème arrondissement

10 octobre : participation à la Journée portes ouvertes interassociative de la Maison des femmes de Paris